

“ *vie plus innocente* ; et l’on n’aurait point blâmé, dans Clovis *chrétien*, des cruautés si opposées à la douceur et à l’humanité qu’on avait d’abord admirées dans Clovis *encore payen*.” C’est à peu près dans les mêmes termes que s’explique, sur ce prince, l’abbé FELLER, dont l’autorité, en pareille matière, n’est pas suspecte ; et pour en ajouter une autre d’un genre différent, mais qui a aussi sa gravité, je citerai le grand nom de Montesquieu. “ Clovis forma le dessein d’exterminer toute sa maison, et il y réussit. La loi séparait sans cesse la monarchie ; la crainte, l’ambition, la cruauté voulaient la réunir.”

Que les mœurs barbares d’un chef de conquérans autorisassent alors ces meurtres qui nous révoltent, et dont nous trouvons des exemples même aujourd’hui dans presque tout l’Orient, ce serait la seule excuse que l’on pourrait admettre en faveur de Clovis, si le christianisme dont il avait embrassé les doctrines n’était la pour lui enlever le prétexte même du pardon. Qu’un poète tragique se soit emparé de cette partie de l’histoire, pour livrer le coupable à la vengeance de la postérité, c’est un droit qu’il exerce, et que personne ne lui contestera. Le crime, quoiqu’agrandi par des motifs d’ambition, ou, si on le veut même, par des raisons élevées d’utilité générale, ne cesse pas d’être crime. Cependant, morale à part, et à ne raisonner que d’après les principes de l’art, je soupçonne qu’il y aurait eu plus d’adresse à présenter confondus ensemble les crimes et les inspirations politiques ; que le poète s’est fourvoyé en les divisant de manière à ne laisser entrevoir que le côté odieux et la bassesse dégoûtante d’un scélérat vulgaire ; certainement, Clovis fut plus d’une fois criminel, et il le fut avec hypocrisie. Ne cherchons pas à l’absoudre ; mais à expliquer sa conduite.

Après avoir enlevé presque toutes les Gaules à la domination romaine, après avoir défait et tué de sa propre main Alaric dans les plaines de Vouglé, il ne voyait plus d’obstacles à la fondation d’une vaste et puissante monarchie, que dans cette foule de petites principautés sans consistance individuelle, et dont les prétentions rivales ne cesseraient d’être nuisibles que lorsqu’elles auraient été anéanties. Les résistances, bien légitimes sans doute, des possesseurs irritèrent un prince fier et victorieux. Il fit la guerre dans le but de rester seul le maître, et, suivant les idées de son époque, la victoire l’entraîna dans un système d’extermination ; système affreux, et que rien ne peut justifier, mais à travers lequel on aperçoit en perspective la grandeur future de la France, et quatorze siècles de monarchie. C’était bien quelque chose, pour la mémoire du fondateur ; c’était beaucoup, j’ose le croire, pour les intérêts du